



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture
Cabinet du Préfet
Service départemental de la
communication interministérielle

04.75.79.29.37 / 04.75.79.29.46
pref-communication@drome.gouv.fr

Valence, le 05 juillet 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de la campagne feux de forêts 2018

Le Préfet de la Drôme a participé le 5 juillet 2018 à une présentation en matière de prévention et de lutte contre les feux de forêt pour l'été 2018.

Le préfet a signé le 29 juin 2018 l'ordre d'opération feux de forêts 2018. Ce document fixe les règles d'engagement du dispositif de surveillance et de lutte contre les incendies de forêts.

En 2017, en Drôme, l'on dénombre 25 feux de forêts, pour une surface brûlée totale de 94,21 ha. Les incendies les plus importants sont ceux de Claveyson (17.07.17 - 15 ha), Ballons (17.07.17 – 18 ha), Donzère (06.09.17- 12ha), Establet (29.10.2017 – 20 ha).

Pour mémoire, ce sont 24 500 ha qui ont été détruits en France en 2017. Un chiffre en hausse par rapport à 2016 mais très loin des 73 000 ha parcourus en 2003 sur notre territoire.

La période de juillet-août 2017 concentre 1/3 des départs de feu, 28 % de la surface brûlée annuelle et deux sinistres significatifs.

Face à cela, l'ensemble des services de l'État dans la Drôme resteront donc pleinement mobilisés et vigilants pour prévenir et lutter contre les feux de forêts dans le département.

